



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CAPL du 6 juillet 2017 : Mutations au 1^{er} septembre 2017 Compte-rendu

Vos élus **FO-DGFIP 62** ont commencé par dénoncer ce mouvement qui n'en a que le nom. (cf. notre déclaration liminaire que vous trouverez en téléchargement sur le site de **FO-DGFIP 62** : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/>). **Pour rappel, suite à la CAPN, le dernier inspecteur à obtenir un poste dans notre département est I11 au 01/06/14 (hors rapprochement).**

Ainsi, la CAPL a étudié 28 demandes : 17 suite à un changement d'affectation nationale (RAN ou métier) et 11 demandes d'inspecteurs souhaitant une nouvelle affectation au sein de la même RAN.

Sur ces 11 demandes seules 3 ont été satisfaites, portant le **taux de satisfaction à moins d'1/3 (27%)**, les 8 demandes restantes n'ayant rien obtenus.

Il reste pourtant un nombre de plus en plus important de postes laissés vacants :

RAN	TAGERFIP	EFFECTIF REEL APRES MOUVEMENT	TOTAL
ARRAS	107	95	-12,0
BETHUNE	26	23,1	-2,9
BOULOGNE	30	27,9	-2,1
CALAIS	15	13,6	-1,4
LENS	17	15,7	-1,3
LILLERS	3	3	0,0
MONTREUIL	11	10,6	-0,4
SAINT OMER	7	5,8	-1,2
SAINT POL	3	3	0,0
TOTAL	219	197,7	-21,30

Avec encore 19 ALD au 1^{er} septembre 2017 (9 ALD 62 et 10 ALD RAN), vos élus **FO-DGFIP 62** continuent de dénoncer cette situation :

- ALD : ne doit pas être une **Affectation de Longue Durée**, cette affectation laisse les inspecteurs et les services dans une précarité insupportable ;
- ALD : ne doit pas signifier « **A La tête Du client** » : ce n'est pas un vivier d'inspecteur dans lequel la Direction puise au gré de ses priorités en dépit des règles de gestion... ou pour favoriser certains...

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** - Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas de Calais

Vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP (2 voix)	X		
SFP (1 voix)		X	
CFDT (1 voix)	X		

Vos élus **FO-DGFIP 62** ont voté POUR ce mouvement car les règles de gestion ont été respectées et 85 % des agents qui mutent voient leur 1^{er} vœu se réaliser (les 15 % restant, leur second).

L'immobilisme général et l'augmentation des affectations précaires (ALD) sont de la responsabilité des CAPN qui refusent de dérouler d'avantage le mouvement de mutation laissant des jeunes inspecteurs du département à ses portes...

Les élus A FO DGFIP62 :*Titulaires*

Delphine MORTELETTE et Michaël MILLOT

Suppléants

Hervé DANNEELS et Anne-Lyne LISOWSKI